



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'ALLIER

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION
DES LIBERTES PUBLIQUES ET DES ETRANGERS
Bureau des procédures d'intérêt public

N° 2929/ 2010

ARRÊTE

Fixant la liste des personnes habilitées à dispenser la formation des propriétaires ou détenteurs de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie

**LE PREFET DE L'ALLIER,
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR**

Vu le code rural ;

Vu la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux ;

Vu le décret n° 2009-376 du 1^{er} avril 2009 relatif à l'agrément des personnes habilitées à dispenser la formation prévue à l'article L211-13-1 du code rural et au contenu de la formation ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2009 fixant les conditions du déroulement de la formation requise pour l'obtention de l'attestation d'aptitude prévue à l'article L211-13-1 du code rural ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2009 fixant les conditions de qualification et les capacités matérielles d'accueil requises pour dispenser la formation et délivrer l'attestation d'aptitude prévue à l'article L211-13-1 du code rural ;

Considérant les habilitations délivrées dans le département de l'Allier ;

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Allier ;

ARRÊTE

Article 1 : La liste des personnes habilitées dans le département de l'Allier à dispenser la formation de propriétaires ou détenteurs de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie est fixée comme annexée au présent arrêté.

Article 2 : Cet arrêté annule et remplace l'arrêté n°2656/2010 en date du 8 septembre 2010.

Article 3 : M. le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Allier est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux maires du département de l'Allier.

Moulins, le 7 octobre 2010
Le Préfet,
Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,

signé

Christian MICHALAK

**LISTE DES FORMATEURS HABILITES A DISPENSER LA FORMATION AUX PROPRIETAIRES
ET DETENTEURS DE CHIENS DANGEREUX**

DEPARTEMENT DE L'ALLIER

A LA DATE DU 11/10/2010

NOM du FORMATEUR	DATE	Adresse du FORMATEUR	Téléphone	Diplôme Titre ou Qualification	ADRESSE du lieu de formation
Vincent WALTER	03/09/2009	Le Bois Bonneau 03470 COULANGES	06 10 23 89 74	Certificat de capacité	20 rue Nationale 03470 COULANGES
Pascale CANTON	08/10/2009	44 rue de Chateaufavier 03410 DOMERAT	04 70 28 86 71	Brevet professionnel niveau IV	44 rue de Chateaufavier et « Ricros » 03410 DOMERAT
Céline COLAS	13/10/2009	8 route des Dolats 03500 LORIGES	04 70 45 07 78	Certificat de capacité	12 route des Dolats 03500 LORIGES
Patrick COLAS	19/10/2009	12 route des Dolats 03500 LORIGES	04 70 45 07 78	Certificat de capacité	12 route des Dolats 03500 LORIGES
Annie AUJARDIAS	30/10/2009	7 les Courtins 03340 SAINT GERAND DE VAUX	04 70 47 48 76	Brevet professionnel niveau IV	7 les Courtins 03340 SAINT GERAND DE VAUX
Patrick ROUCHON	14/12/2009	Terrasson 63290 LACHAUX	04 73 94 67 33	Certificat de capacité	Mairie 03270 SAINT YORRE
Mathieu CHAMBONNEAU	05/01/2010	Rue Michelet 03400 YZEURE	06 64 73 13 95	Moniteur canin 1 ^{er} degré	Maison des Associations Rue Dieudonné Costes 03000 MOULINS et 60 rue Michelet 03400 Yzeure
Bruno CHIAPELLO	21/01/2010	Les Courtins 03340 SAINT GERAND DE VAUX	06 64 73 13 95	Moniteur canin 1 ^{er} degré	60 rue Michelet 03400 YZEURE
Claire ANDREE	09/02/2010	Les Prugnes 03370 COURCAIS	06 15 43 65 24	Brevet professionnel niveau IV Baccalauréat professionnel niveau IV	Les Prugnes 03370 COURCAIS

Grégory PENEZ	12/03/2010	Le Madard	04 70 99 64 22	Certificat d'aptitude technique 1 ^{er} et 2 ^{ème} degré Certificat de capacité	Le Madard – 03120 LE BREUIL Rue du Cdt Aubrey – 03300 CREUZIER LE VIEUX
Corinne SERA	03/09/2010	9, chemin des champs Girauds 03000 Avermes	04 70 42 65 27	Moniteur canin 1 ^{er} degré	60 rue Michelet 03400 YZEURE
Claude PAVIS	17/09/2010	Le bourg 03250 Laprugne	06 13 02 37 30	Certificat spécialité « Maître chien » Certificat de capacité	Chez les particuliers